

## Piercing nombril et grossesse : ce qu'il faut savoir

Peut-on garder son piercing au nombril lorsqu'on est enceinte ? La réponse du Dr. Solange Brugère, gynécologue médicale.

### Peut-on garder son piercing au nombril lorsqu'on est enceinte ?

**Quelques chiffres.** Selon une étude menée conjointement par des chercheurs français et finlandais et publiée en décembre 2017 dans la revue spécialisée *Annales de Dermatologie et de Vénérologie*, environ 12 % des Français âgés de 15 ans et plus ont un piercing – dont une immense majorité de femmes (19,4 % des Françaises sont ainsi concernées). Parmi eux, la majorité (42 %) avaient un piercing à l'oreille, 24,3 % en avaient un au nombril, 15 % à la langue et 11 % au nez. Plus intime sans doute, 2 % des femmes concernées avaient un piercing... au clitoris.

**Peut-on continuer à porter un piercing au nombril (ou " piercing à l'ombilic ") pendant sa grossesse ?** " *Oui*, répond le Dr. Sandrine Brugère, gynécologue et membre de la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNCGM). *Le métal ne passe probablement pas dans la circulation générale et il n'y a, à ce jour, aucun danger identifié pour le bébé à naître.* "

En revanche, le port d'un piercing au nombril pendant la grossesse peut avoir des répercussions esthétiques... " *Lorsque la peau commence à se distendre, les*

*orifices par lesquels sont fixés le piercing peuvent également se distendre et s'agrandir "* explique la gynécologue médicale. En clair : les " trous " du piercing deviennent plus gros... et ne retrouvent pas forcément leur taille normale après l'accouchement.

**Piercing au nombril pendant la grossesse : ce qui est conseillé.** La plupart des gynécologues et des sages-femmes recommandent aux femmes enceintes de retirer leur piercing au nombril vers le 5ème mois de grossesse. Ce n'est toutefois pas obligatoire : c'est le choix de chacune.

**À savoir.** De nombreuses marques de " body piercing " commercialisent des piercings " de grossesse " : en plastique ou en silicone, ceux-ci sont plus souples que les piercings en acier traditionnels, ce qui limite (au moins un peu) la déformation des orifices (les fameux " trous " du piercing) pendant la grossesse.

Ces " piercings de femme enceinte " ont souvent des motifs liés aux bébés, à la naissance, à la grossesse... Pour seulement quelques euros, on trouve par exemple des piercings avec des cigognes, avec des cœurs, avec des biberons, avec des petits pieds, avec des messages (" c'est un garçon / c'est une fille ", " bébé arrive ") avec des chevaux à bascule... Un cadeau utile et joli à faire à une femme enceinte qui a un piercing au nombril !

**Et aussi.** *" Lorsque la zone de l'ombilic (autour du piercing) est inflammatoire, c'est-à-dire rouge, enflée, douloureuse au toucher..., il est préférable de retirer le piercing, de nettoyer la zone et de prendre rendez-vous chez son médecin traitant, son médecin gynécologue ou sa sage-femme si ça ne s'améliore pas sous 48 heures car il y a un risque d'infection "* conseille la gynécologue médicale.

**Attention :** pendant la grossesse, les antiseptiques locaux " classiques " (comme la chlorexidine ou la bétadine) sont contre-indiqués. En cas de suspicion d'infection au niveau du nombril (en lien avec un piercing, par exemple), il est

préférable d'ôter le bijou et de nettoyer soigneusement la zone à l'eau et au savon.

### **Peut-on se faire faire un piercing au nombril pendant sa grossesse ?**

Lorsqu'on fait faire son piercing chez un professionnel (chez un pierceur ou chez un bijoutier), le risque d'infection est minimal. Il est toutefois possible qu'une infection de la peau (et plus spécifiquement : une infection cutanée bactérienne) se développe après la mise en place d'un piercing au nombril. La zone du nombril est alors rouge, enflée et douloureuse et il peut y avoir du pus.

### **Est-il dangereux de se faire faire un piercing au nombril pendant sa grossesse ?**

*" Non, répond le Dr. Solange Brugère. Toutefois, même si le risque d'infection cutanée est très faible, il existe. Par ailleurs, le système immunitaire de la femme enceinte est légèrement moins performant que la moyenne. Aussi, c'est à la future maman de se poser la question : peut-elle attendre quelques mois avant de se faire faire son piercing pour éviter tout risque infectieux, potentiellement dangereux pour l'enfant à naître ? "*

Idem lorsqu'on essaye d'avoir un bébé : il est préférable de tomber enceinte entre 9 et 12 mois après la mise en place du piercing (au nombril ou ailleurs) puisqu'il s'agit de la durée moyenne de cicatrisation.

*Merci au Dr. Sandrine Brugère, gynécologue et membre de la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNCGM).*